Les pôles communautaires d'échange pédagogique (PCEP) : une alternative pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement au niveau des écoles primaires

Membres du PCEP en rencontre de renforcement mutuel

Sigles et abréviations

AADeC : Association d'Appui à l'auto Développement Communautaire
AG : Assemblée Générale
CAP : Centre d'Animation Pédagogique
CCC : Communication pour un Changement de Comportement
CCS : Club Scolaire de Santé
CGS : Comité de Gestion Scolaire
EPT : Education Pour Tous
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAGEDE : Programme d'Appui à la Gestion Décentralisée de l'Education
PCEP : Pôle Communautaire d'Echange Pédagogique
PISE **:** Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PV : Procès Verbal
SIDA : Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
VIH **:** Virus de l'Immunodéficience Humaine

Les enseignants de 24 écoles communautaires du cercle de Kati (Mali), soutenus par les comités de gestion scolaire ont créé des pôles communautaires d'échange pédagogique. Cette initiative vise à pallier à l'insuffisance de la formation continue des enseignants et celle de leur suivi pédagogique et des écoles par le centre d'animation pédagogique (CAP). Ils ont été accompagnés dans leur initiative par l'ONG AADeC à travers la deuxième phase de son programme d'appui à la gestion décentralisée de l'éducation (PAGEDE) sur appui financier d'Oxfam Novib (Pays Bas). De juillet 2009 à avril 2012, 10 pôles communautaires d'échange pédagogique (PCEP) ont été créés et opérationnels. Leur fonctionnalité a contribué à améliorer le niveau pédagogique des enseignants des écoles communautaires et également le rendement des élèves et le taux de promotion au niveau des écoles cibles.

Le système éducatif malien est caractérisé au niveau de la base par l'existence de plusieurs types d'enseignement (public, communautaire et privé). Cette configuration a un lien direct sur la nature de l'appui qu'offre l'Etat à chaque catégorie d'école, les écoles publiques étant plus nanties que celles communautaires et privées. Selon l'article 02 du Décret n° 94 448/ P- RM du 16 novembre 1994, portant réglementation des écoles communautaires en République du Mali « Les écoles communautaires sont des établissements d'éducation de base à but non lucratif. Elles ont pour objectif de faire acquérir et de développer des connaissances instrumentales et professionnelles et de faciliter l'accès des enfants aux structures classiques d'éducation ». Les écoles communautaires sont créées et gérées par les communautés (recrutement des enseignants, paiement de leurs salaires, acquisition de matériels didactiques, et équipements pour l'école, etc.). Les communautés s'organisent en comité de gestion scolaire (CGS) pour assurer la gestion efficace de leurs écoles. Compte tenu de leurs moyens modestes, généralement, elles recrutent des jeunes de la contrée ayant moins de qualification professionnelle. Ce faisant, le besoin de renforcement continu de leurs capacités se pose avec acuité malgré quelques appuis ponctuels du département de l'éducation.

L'Etat à travers le programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC) et les différentes phases du programme d'investissement sectoriel de l'éducation (PISE) a mis un accent particulier sur la formation continue des enseignants. Malheureusement, cette dynamique amorcée n'a pu se maintenir à cause du retrait de certains partenaires privilégiés de l'Etat. Cette situation a plongé les écoles communautaires dans une situation critique à cause de la rareté des formations. Elles ne se contentent que de quelques rares formations dispensées par le CAP (centre d'animation pédagogique) dont elles sont faiblement représentées. C'est au regard de cette situation, qu'AADeC en partenariat avec Oxfam Novib, en initiant son programme d'appui à la gestion décentralisé de l'éducation (PAGEDE) dans le cercle de Kati, a prévu une composante exclusivement réservée à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans un cadre multi acteurs.

L'opérationnalisation de la composante a nécessité l'initiation de diverses stratégies, notamment la formation classique des enseignants sur la didactique des disciplines à travers le CAP, la dotation des écoles en matériels didactiques et pédagogiques, l'appui à la création et la fonctionnalité des pôles communautaires d'échanges pédagogiques (PCEP). Cette dernière initiative, de part son caractère innovant, a produit en si peu de temps des résultats probants dans le cadre de l'amélioration de la performance pédagogique des enseignants, faisant du coup, un cas d'école.

L'expérience est mise en œuvre de juillet 2009 à mai 2012 dans 24 écoles communautaires du cercle de Kati, région de Koulikoro, République du Mali.

Les PCEP constituent des tribunes (espaces) d'échange pédagogique entre les enseignants moins expérimentés et plus expérimentés de différentes écoles de même ordre d'enseignement (classique et/ou à curriculum). Les rencontres PCEP sont généralement facilitées par les

enseignants expérimentés ayant une certaine expérience dans la profession. Dans le cadre de la deuxième phase du PAGEDE, 10 PCEP ont été créés et sont toujours fonctionnels.

Le présent document décrit la méthodologie de mise en place et de fonctionnement de l'expérience, ainsi que les différents acteurs et leurs rôles, les ressources mobilisées, les résultats atteints, les effets et enfin les conditions pour son implémentation.

***Une approche multi acteurs basée sur la mutualisation des efforts**:*

La mise en place et le fonctionnement des PCEP ont nécessité la conjugaison d'efforts de plusieurs acteurs, notamment :

Les comités de gestion scolaire (CGS) :
Etant les premiers responsables de l'éducation au niveau des villages, les CGS ont joué un rôle capital dans la mise en place et le fonctionnement des PCEP. L'organisation des assemblées générales de création des PCEP, l'organisation des rencontres PCEP, la recherche de la personne ressource/facilitateur et la prise en charge partielle des coûts liés à la restauration des participants aux rencontres PCEP sont entre autres les grandes activités réalisées par les CGS dans le cadre de l'initiation et la mise en œuvre de l'expérience.

Les enseignants :
Etant les acteurs clés dans le fonctionnement des PCEP, la contribution des enseignants a été déterminante dans la réussite de l'expérience. Ils constituent les premiers bénéficiaires de l'initiative dans la mesure où toutes les actions de renforcement de capacités leurs sont directement adressées. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'expérience, ils ont été très actifs à travers leur participation aux rencontres PCEP et l'application des notions apprises en classe au profit des élèves.

Les élèves :
Etant le groupe d'impact prioritaire de l'expérience, les élèves bénéficient directement des effets de l'amélioration des capacités pédagogiques des enseignants. Le rôle joué par les élèves dans la mise en œuvre de l'expérience a été capital dans la mesure où ils ont pleinement participé aux séances de simulation des cours. Aussi, leur réceptivité aux cours dispensés par les enseignants bénéficiaires des rencontres PCEP a beaucoup contribué à la réussite de l'expérience.

Le centre d'animation pédagogique (CAP) de Baguineda :
Etant la structure de tutelle de l'enseignement fondamental de la zone d'intervention du projet, son apport a beaucoup été axé sur les appui-conseils et les orientations.

Les élus communaux :
Ils ont facilité le processus de mise en œuvre des PCEP à travers la participation des présidents des commissions éducatives aux différentes rencontres préparatoires de mise en place des PCEP.

Les enseignants/personnes ressources :
Dotés d'une forte expérience dans le métier d'enseignant et facilitateurs des rencontres PCEP, les enseignants (personnes ressources) ont joué un rôle déterminant dans la réussite de l'expérience. Le transfert de leurs

expériences et savoir-faire aux jeunes enseignants, à travers la facilitation des rencontres PCEP, a permis à ces derniers d'être plus actifs et plus productifs dans l'exercice de leur fonction.

L'AADeC :
Elle a accompagné techniquement et financièrement les comités de gestion scolaire et les enseignants dans la formation et le fonctionnement des PCEP.

Oxfam Novib : Appui technique et financier à l'AADeC.

La conjugaison d'efforts de ces différents acteurs est entreprise dans un cadre organisé et soutenu par une méthodologie bien élaborée et centrée sur les points suivants :

La tenue d'une assemblée générale d'information des membres CGS, élus communaux, enseignants et population sur les fondamentaux de l'expérience et le niveau d'implication de chaque acteur dans le processus de sa mise en œuvre ;

La mise en place d'une commission de rédaction des règlements intérieurs de fonctionnement des PCEP et des comités de coordination des rencontres PCEP composés de membres CGS et enseignants ;

L'élaboration des plans d'action et des requêtes de recherche de financement par les comités de coordination des PCEP
Appuie des coordinations PCEP dans leurs démarches auprès des partenaires financiers;

Le choix des enseignants (personnes ressources) parmi les enseignants expérimentés des écoles publiques des communes respectives (démarches et négociation du temps de travail et des conditions pour la facilitation des rencontres PCEP) ;

La tenue régulière des rencontres périodiques facilitées par les personnes ressources (Directeurs d'écoles plus expérimentés, conseillers pédagogiques du CAP) sous la responsabilité des comités de gestion scolaire. La fréquence des rencontres est déterminée dans les règlements intérieurs, en moyenne 04 rencontres pédagogiques au niveau de chaque PCEP pendant les 09 mois de l'année académique.

Une approche appropriée et efficace pour la formation continue des enseignants et l'amélioration de la qualité de l'éducation

De juin 2009 à mai 2012, la fonctionnalité des 10 pôles communautaires d'échanges pédagogiques, a permis d'améliorer les performances académiques de 120 enseignants de 24 écoles communautaires du cercle de Kati, partenaires du programme. Les rencontres portent généralement sur la préparation des leçons, les démarches méthodologiques de conduite d'une leçon (français, math, etc.), les stratégies pour attirer l'attention des élèves aux cours, la pratique genre en classe, la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA en classe, etc.

La plus value des PCEP est visible à travers l'amélioration de la performance scolaire des enfants. Les

statistiques ci-dessous et les propos de certains acteurs locaux en sont des illustrations:

Au niveau de l'école communautaire de Dégné (commune de Tièlè, cercle de Kati, 2è région administrative du Mali) dans la classe de 5ème année tenue par un enseignant ayant participé régulièrement aux rencontres PCEP, lors des évaluations du mois de mai 2010, 19 élèves dont 11 filles ont eu la moyenne, contre 16 (10 filles) lors de l'évaluation du mois de janvier 2010 (avant la participation de l'enseignant aux rencontres PCEP).

Dans l'école communautaire de Kombo, commune de Tièlè, au niveau de la classe de 2ème année, lors de la composition du mois de novembre 2009, le 1er de la classe avait obtenu 6, 42 et le dernier 3, 60. Pour les évaluations du mois de mai 2010, le 1er de la classe a obtenu 8, 02 et le dernier 4, 56. L'écart entre les deux périodes (avant et après rencontre PCEP) est révélateur de la plus value des rencontres PCEP. Le CAP, au cours d'un suivi pédagogique réalisé dans la même école, a constaté que la fiche de préparation dudit enseignant était conforme aux normes pédagogiques nationales.

Les deux enseignants ont tous participé aux sessions de formations classiques sur la didactique des disciplines et le curriculum. Après les rencontres PCEP, ils ont tous affirmé avoir amélioré leur savoir faire dans la progression pédagogique des cours, surtout le fait d'attirer l'attention des élèves au cours.

Dans la commune de Bougoula, au niveau de l'école communautaire de Safécoro, un enseignant a affirmé avoir amélioré son volume horaire de cours par rapport au début de l'année scolaire. Car selon lui, il se sent désormais à l'aise dans le développement des modules. Les rencontres PCEP couplées aux séances de formation classique ont favorisé une amélioration de la performance scolaire des enfants. Le taux de passage des élèves en classes de 4ème a passé de 86, 85% (2006 - 2007) dont 85,13% à 94, 06% dont 95,94% filles (2010 – 2011).

En faisant une comparaison entre les différents résultats des évaluations périodiques (avant et après les rencontres PCEP), nous nous rendons compte que les rencontres PCEP ont favorisé une amélioration de la performance scolaire au niveau des écoles communautaires (ECOM) cibles comme en témoigne les lignes suivantes :

Un enseignant de Sikoro (commune de Sanankoroba) ne disait il pas : « les rencontres PCEP a permis à nous, nouveaux enseignants de capitaliser les expériences des plus anciens ». « Quand l'enseignant a des problèmes pour transmettre un message, les élèves assimilent moins et les rencontres PCEP ont beaucoup amélioré ma façon de communiquer avec les élèves », a affirmé un autre enseignant de Sikoro.

Les enseignants trouvent les «PCEP plus utiles que les formations pédagogiques dispensées par le CAP. Selon eux, « avec les PCEP ils apprennent sans gène, car c'est une formation entre pairs ». «les enseignants améliorent facilement leur savoir-faire avec les rencontres PCEP qu'avec les formations pédagogiques classiques » selon d'autres enseignants participant aux rencontres.

Une expérience réussie grâce à la combinaison d'un certain nombre de facteurs endogènes et exogènes

La démarche participative a permis de placer les acteurs locaux au centre des interventions (CGS, enseignants, élus communaux). Le choix des personnes ressources facilitatrices locales a beaucoup contribué au bon déroulement des rencontres PCEP. Certains d'entre elles (personnes ressources) ont parfois renoncé aux frais de motivation, car trouvant l'activité favorable au développement de l'éducation de la localité.

L'engagement des cibles (membres CGS, enseignants, élus communaux) dans la mise en œuvre de l'expérience a été capital. La motivation des enseignants à participer aux rencontres PCEP, la volonté des CGS à contribué aux frais de fonctionnement des rencontres PCEP sont entre autres des éléments qui ont favorisé la mise en œuvre correcte de l'expérience.

L'adhésion des autorités scolaires, notamment le CAP de Banguineda et l'académie d'enseignement de Kati aux idéaux de l'expérience. Ceci, à travers les différents appuis conseils qu'elles ont apportés dans le cadre du bon fonctionnement des PCEP.

L'accompagnement financier de l'AADeC par Oxfam Novib qui a permis de financer l'initiative.

La mise en œuvre de l'expérience butée à quelques difficultés :

La principale difficulté est relative à la recomposition des PCEP due à la mobilité des enseignants y siégeant. En effet, certains enseignants membres des PCEP démissionnent de leur pour des horizons plus promoteurs. Malgré cette difficulté, la mise en œuvre de l'initiative a permis de tirer un certain nombre de leçons, notamment :

Les pôles communautaires d'échanges pédagogiques (PCEP) sont des occasions d'apprentissages des enseignants entre pairs. Ils permettent de renforcer de manière concrète et pratique les capacités des enseignants et en conséquence, contribuer à améliorer la qualité de l'éducation au niveau des écoles.

Les pôles communautaires d'échange pédagogique constituent des alternatives d'amélioration de la performance académique des enseignants à travers la valorisation des compétences internes et la promotion de l'apprentissage par les pairs.

Une expérience utile et facile à implémenter

Tirant les leçons de la mise en œuvre de l'expérience, l'AADeC envisage dans les mois à venir de procéder à sa large diffusion pour servir de sources d'inspiration aux structures publiques et non publiques évoluant dans le domaine de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Aussi, dans la même dynamique elle insérera dans tous ses projets futurs en éducation l'expérience des PCEP.

Pour la mise en place des PCEP, les étapes suivantes sont nécessaires pour une adhésion et appropriation du processus par les CGS et les enseignants.

La tenue d'une assemblée générale d'information et de sensibilisation

Au niveau de chaque école et CGS cible, il sera organisé une AG

d'information des populations portant sur le contexte de mise en place des PCEP, la finalité du processus, les objectifs visés et les stratégies de mise en place et de fonctionnement des PCEP. L'AG doit aboutir à une bonne compréhension des contours du processus par les populations, leur adhésion au processus et la mise en place d'une commission d'élaboration des textes régissant le fonctionnement des PCEP.
La commission ad hoc peut comprendre les enseignants, les membres des CGS et des personnes ressources maîtrisant le domaine de l'éducation (CAP, Mairie, etc.).

La tenue d'une assemblée générale d'adoption des textes et de mise en place des PCEP

Les résultats des travaux de la commission ad hoc sont présentés en AG pour adoption, sanctionnée par un PV. Une fois, les textes régissant les PCEP (règlement intérieur) sont adoptés, l'AG met en place, un comité restreint de coordination du pôle appelé ***« comité de coordination du PCEP »,*** composé d'un responsable de PCEP, d'un secrétaire***,*** d'un trésorier et d'un chargé de projet qualité de l'éducation.
Les membres du comité de coordination du PCEP proviennent essentiellement du corps enseignant mais peut au besoin, être complétés par les membres des CGS et d'autres personnes ressources pour leurs compétences et connaissances du domaine.

L'information des autorités scolaires (CAP)

Après la mise en place du PCEP et de son comité de coordination, le responsable du PCEP prendra soin d'informer les conseillers pédagogiques du CAP par correspondance écrite précisant le but et objectifs visés, le nombre d'écoles adhérentes, la liste des membres du comité de coordination, une copie du règlement intérieur, une copie du PV de création du PCEP et de mise en place du comité.
Par ailleurs, il est loisible d'impliquer dans la mesure du possible, les conseillers pédagogiques du CAP à toutes les étapes du processus afin de donner plus de cachet officiel au PCEP.

La tenue des rencontres des PCEP :
Les rencontres sont tenues à titre tournant au niveau des écoles. L'organisation matérielle et le soutien financier sont assurés par le CGS hôte. L'appartenance au PCEP est bénévole. Aucune motivation financière n'est prévue pour les enseignants membres. Leurs frais de transport sont pris en charge par leurs CGS respectifs.

Les rencontres sont sanctionnées par des recommandations dont la mise en œuvre incombe à tous les enseignants membres et les comités de gestion des écoles.

Une expérience fondée sur des principes clairs et bien définis :

Pour la formation des PCEP, il est nécessaire de tenir compte d'un certains nombre de paramètres, qui pourraient concourir à leur bonne création et leur fonctionnement efficace.

Le regroupement de 2 ou 3 écoles au maximum;
La disponibilité des écoles et/ou CGS à coopérer ;
L'appartenance des écoles à la même commune ;

L'appartenance des écoles au même CAP (centre d'animation pédagogique);
Le même niveau et nature d'enseignement entre les écoles membres ;
Distance de 03 à 05 km entre les écoles membres des PCEP.

Pour sa fonctionnalité, il est utile pour le comité de coordination du PCEP d'élaborer un projet d'école (plan d'action) portant sur l'amélioration de la qualité de l'éducation. Aussi, pour la soutenabilité des activités planifiées, les activités de mobilisation de ressources doivent être initiées sur le plan interne (cotisation des membres, soutien des membres des CGS) et externes (mobilisation des fonds auprès des partenaires).

Bibliographie

Convention des droits de l'enfant

Décret n° 94 448/ P- RM du 16 novembre 1994, portant réglementation des écoles communautaires en République du Mali

Document de politique nationale de prévention et lutte contre le VIH/SIDA

Document de nationale de l'éducation (PRODEC)

Rapports annuels de l'AADeC 2012, 2011, 2010

Rapports d'évaluations de PAGEDE I et II

Conception :

Mme Diory Diarra
Abdramane Togo
Mahamadoun Kélépily
Mme BA Korotoumou Doumbia
Moussa Niangaly

Remerciements:
Nous remercions Oxfam NOVIB des Pays Bas pour son soutien financier dans la mise en œuvre de l'initiative

ONG de droit malien à but non lucratif, BP E 2226- Tél : (00223) 20 29 24 22-
Rue 426- Porte 104- Quartier Lafiabougou-Commune IV-
Récépissé N°0948 du 07 Septembre 1991- Accord cadre N°788/256
E-mail : aadec@afribone.net.ml;
Site Web: www.aadec.net
Bamako/ République du Mali